

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

tes des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/11/19	C2		250.00	INP : <input type="text"/> Dr. Azzeddine BENOMAR Anesthésiste Réanimateur Clinique Mers Sultan 64, Rue Omar El Idrissi Casablanca Tel.: 05 22 27 72 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formuleur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KASTORINI LEMIRINI en El Hassan Maalek Docteur Abi Mansour Taalabi Dakha - Casablanca 05 22 44 96 98	06.11.19	161.80

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	06.11.19	Rx	300.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
CLINIQUE MERS SULTAN 64, Rue Omar El Idrissi Casablanca - Tél: 05 22 27 72 72	06.11.19	Azz Rx				300.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H				Coefficient DES TRAVAUX
25533412	21433552			
00000000	00000000			
D	G			
00000000	00000000			
35533411	11433553			
B				
[Création, remont, adjonction]				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ÉTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-477315

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

5059

Société :

Retraite

Matricule :

Actif Pensionné(e) Autre :

BELLAZ ABDELRAHIM

Date de naissance :

29/12/1956

Adresse :

2a rue de Grèce, Fida, CASABLANCA

Tél. :

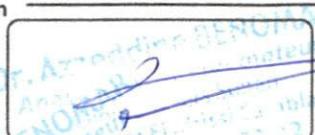
0671802577

Total des frais engagés :

1011,80

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

06/11/2019

Nom et prénom du malade :

BELLAZ RAID Radikce

Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Traitement de la prothèse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)



06/11/2019

نسمة FAIS Malika

49.00

1/ Nefsal 15ug



30.00

2/ Myantalfic



52.80

3/ Qds 20



161.80

1/ sel 5



Dr. Abdellatif BENOMAR
Anesthésiste Réanimateur
Clinique Mers Sultan
Casablanca
Tél: 05 22 27 72 72

صيدلية السلطان
PHARMACIE KASTALANI
LEMIRINI El Hassan
Docteur en Pharmacie
77, Rue Abi Mansour Taalabi
Hay Dakhla - Casablanca
Tél: 05 22 44 96 98

URGENCES 24H/24H

64 شارع عمر الادريسي (قرب حديقة مروخ) - الدار البيضاء - الفاكس :

64, Bd Omar El Idrissi (en face du jardin Murdoch) - Casablanca - Fax : 05 22 26 79 42

Tél: 05 22 27 72 72(L.G) / 05 22 27 02 79 / 05 22 27 80 34 / 05 22 26 73 00 / 05 22 27 53 71 / 05 22 27 32 85 : الهاتف

E-mail : cliniquemersultan@gmail.com / www.cliniquemersultan.ma / ICE : 001728360000010

LOT 181038
EXP 02/2021
PPV 52.80DH

79,00

YANTALGIC® 20 comprimés pelliculés

PPV 30DH00

EXP 07/2021
LOT 94043 3

SOIR

icrogranules gastrorésistants en gélules

14 x



COOPER
PHARMA



FAUD Nolike

La 131Mpa

fr. P₂ du r^{me} étage
piscine 22m

R₂ le contable

Devant piscine

DR face a l'op^o U

CL

V

CC

URGENCES 24H/24H

05 22 26 79 42 ، شارع عمر الادريسي (قرب حديقة مروخ) - الدار البيضاء - الفاكس :

64/ Bd Omar El Idrissi (en face du jardin Murdoch) - Casablanca - Fax : 05 22 26 79 42

الهاتف: 05 22 27 72 72(L.G) / 05 22 27 02 79 / 05 22 27 80 34 / 05 22 26 73 00 / 05 22 27 53 71 / 05 22 27 32 85

E-mail : cliniquemersultan@gmail.com / www.cliniquemersultan.ma / ICE : 001728360000010

clinique
mers
sultan



مصحة
مرس
السلطان

le 6/11/2019

اسم المريض) ملinda (

R + pied droit

Face
Prof

Dr. Azzeddine BENOM
Anesthésiste Réanimateur
Clinique Mers Sultan
64, Rue Omar El Idrissi Casablanca
Tél.: 05 22 27 72 72

Dr. Eloumar

DIAGNOSTIQUE MERS SULTAN
64, Rue Omar El Idrissi - Casablanca
Tél.: 05 22 27 72 72

URGENCES 24H/24H

05 22 26 79 42 , شارع عمر الادريسي (قرب حديقة مروخ) - الدار البيضاء - الفاكس : 64
64/ Bd Omar El Idrissi (en face du jardin Murdoch) - Casablanca - Fax : 05 22 26 79 42
Tél : 05 22 27 72 72 (L.G) / 05 22 27 02 79 / 05 22 27 80 34 / 05 22 26 73 00 / 05 22 27 53 71 / 05 22 27 32 85
الهاتف : 05 22 27 72 72
E-mail : cliniquemersultan@gmail.com / www.cliniquemersultan.ma / ICE : 001728360000010



RADIOLOGIE MERS SULTAN

64, BD OMAR EL IDRISI

Tél: ..05 22 27 72 72.....

F A C T U R E

N° : 1911080900 du 06/11/2019

Nom patient : Mme FAID MALIKA

Médecin : Dr. BENOMAR

Examens	Cotation(Z)	Prix Dhs
RX PIED DROITE (F+P)	30	300,00
ATELLE PLATRE	1	300,00
CONSULTATION	250	250,00
Total		850,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS

RADIOLOGIE MERS SULTAN
64, Rue Omar El Idrissi - Casablanca